

l'agent de l'entrepreneur sont si grandes qu'on ne puisse les ajuster d'une manière satisfaisante, alors le seul moyen est de séparer les pierres de la terre, les laissant en tas dans les tranchées, pour être mesurées en temps convenable.

Bien à vous,

MARCUS SMITH.

JAMES H. ROWAN,
Ingénieur ordinaire.

Ce sont les dernières instructions que j'ai reçues. J'ai compris que le comité m'a dit que M. Smith a déclaré qu'il avait approuvé la construction de banquettes en pierre sur un certain point des travaux. Dans ma lettre du 18 septembre j'ai attiré son attention sur ce qu'étaient les instructions du chef, les instructions de M. Fleming, à ce sujet, et je comprends que M. Smith a dit que je voulais exprimer l'idée que M. Fleming n'avait pas donné d'autres instructions que celle contenues dans le devis.

1382. Avez-vous reçu des instructions de M. Fleming?—Non ; mais de M. Smith j'en ai reçu.

1383. Je comprends que vous dites qu'il a désigné l'endroit où il autorisait une modification?—J'ai un télégramme, qu'il m'envoya d'Ottawa, le 20 décembre, 1878. Il est conçu en ces termes:—

(Copie.)

Télégramme à JAS. H. ROWAN,
Winnipeg.

OTTAWA, décembre 20, 1878.

Lac "War Eagle," Construire la levée en pierre solide, jusqu'à trois pieds au-dessus de l'eau ; 42 pieds de large au couronnement, superstructure en chevalet ; le poteau extérieur étant incliné de 3 pouces au pied. Lac Déception ; remblai en terre avec mur de soutènement dans l'eau, du modèle approuvé.

MARCUS SMITH.

1384. En quoi cela diffère-t-il du premier contrat?—C'est un des nombreux endroits où M. Smith a approuvé la substitution des murs en pierre latéraux à la base solide en pierre.

M. MARCUS SMITH rappelé.

Par M. Haggart :—

1385. Veuillez expliquer à quel endroit vous avez ordonné un changement dans la ligne?—C'est sur une étendue d'environ un mille et un quart. M. Rowan suggéra une modification dans le mode de distribution de la pierre extraite des tranchées ; c'était de faire deux banquettes étroites en pierre de chaque côté de ce qui serait une chaussée solide, une fois rempli. Je vis que ce serait une distribution de la pierre, plus économique et je l'approuvai pour cette partie de la ligne ; en même temps je l'avertis de ne faire aucun changement grave sans me remettre les plans et les profils pour que je les soumette au département, parce que je n'avais pas le pouvoir de faire ces modifications surtout si elles entraînaient des frais additionnels. Vous verrez que le télégramme que M. Rowan vient de lire prouve que je n'ai pas donné une approbation générale, parce que je dis où la pierre doit être employée et où elle ne doit pas l'être ; je dis que dans un endroit, le lac "War Eagle," il devait faire construire l'ancien modèle de chaussée basse surmontée de chevalets ; mais dans l'autre endroit, où cela convenait, le plan suggéré devait être adopté.

J. H. ROWAN rappelé.

Par le président.

1386. Par rapport aux arpentages de la section 14, M. Carré a dit hier qu'avant qu'il eut complété les arpentages, de fait quand il n'avait encore arpenté qu'environ 14 milles de cette section, en venant vers l'est, vous lui avez télégraphié de venir immé-